

Régression catastrophique pour les droits des femmes en Espagne : Une fin d'année 2013 marquée par l'obscurantisme en Europe !

Le gouvernement espagnol Rajoy vient d'annuler ce vendredi 20 décembre la loi autorisant l'avortement, sous couvert d'une loi organique de « protection de la vie et des droits de la femme enceinte ». Pour rassurer sa base électorale et consolider sa position de fervent défenseur des valeurs traditionalistes et fondamentalistes religieuses, il fait ainsi passer au second plan les problèmes économiques qui touchent de plein fouet les espagnols.

Au mépris des recommandations des textes internationaux de l'OMS et ONU, le conseil des ministres espagnol est revenu sur une avancée majeure pour les femmes : la loi de 2010 qui légalisait l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse - 22 pour raison médicale -.

Il subordonne le choix des femmes au contrôle médical et social puisque cette proposition de loi prévoit l'autorisation d'avorter dans 3 cas très précisément encadrés :

1. Grave danger encouru par la femme pour sa vie ou sa santé physique ou psychologique : le texte impose que le diagnostic soit émis par deux médecins différents et étrangers à l'établissement pratiquant l'avortement.
2. Viol, à la condition est qu'elle ait déposé plainte.
3. Malformation fœtale, sous réserve de deux rapports médicaux - l'un sur la mère et l'autre sur le fœtus, qui confirmeront le motif d'interruption de grossesse.

Autre recul : les personnes mineures devront avoir obligatoirement l'autorisation de leurs parents pour interrompre une grossesse non voulue.

En renouant avec des pratiques déniaient la liberté de choix, c'est le mépris des droits humains fondamentaux des femmes et des couples à maîtriser leur fécondité et à décider de leur vie que le gouvernement espagnol vient de signer. Il annonce clairement son projet de société : maintenir les femmes dans un statut social étroit et de soumission !

Après l'offensive des opposants aux droits des femmes contre le rapport Estrela, rejeté le 10 décembre dernier au Parlement européen, cette démarche du gouvernement espagnol vient s'inscrire dans le mouvement européen réactionnaire et conservateur qui n'a toujours pas accepté le droit des femmes à disposer de leur corps, et les considère comme des sous citoyennes incapables de décider par elles-mêmes.

Le combat des forces démocratiques et associatives espagnoles pour ce droit fondamental est le nôtre, et nous le soutiendrons ici et ailleurs, car il est le combat est celui de celles et ceux qui veulent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Contact presse : Christine Mauget 06.71.39.44.87 / Daniele GAUDRY 06.60.95.50.77

